

Rafah : empêcher le bain de sang !

Cessez-le-feu total et permanent,

protection du peuple palestinien, sanctions contre l'État d'Israël !

Ce mardi 7 mai, le gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu a entrepris d'intensifier ses bombardements sur Rafah et d'intervenir militairement dans cette ville, quelques heures à peine après l'accord du Hamas pour un cessez-le-feu. Il a donc fait le choix criminel de franchir une nouvelle étape dans l'horreur des massacres de masse alors que plus de 1,5 million de Palestiniens, exposés à la famine, sont enfermés dans cette enclave. Il a également choisi délibérément de piétiner les espoirs d'un cessez-le-feu et de la libération des otages. La France, l'Union européenne et les États-Unis portent également une lourde responsabilité. Leur absence de réaction les rend complices de ces crimes de guerre. La prise de contrôle du point de passage de Rafah, seul lieu d'entrée de l'aide alimentaire, bafoue l'arrêt de la Cour internationale de justice qui enjoignait le gouvernement israélien d'arrêter les opérations conduisant à un « risque génocidaire ». Elle aggrave les menaces d'un embrasement généralisé du Proche-Orient.

Malgré la réprobation internationale, les forces armées israéliennes ont intensifié les frappes aériennes sur les zones densément peuplées du sud de la bande de Gaza, alors qu'elles menacent de lancer un assaut militaire terrestre de grande envergure sur Rafah. Le gouvernorat de Rafah, qui abrite habituellement 275 000 Palestiniens, est devenu le refuge actuel d'environ 1,3 million de Palestiniens, dont la grande majorité a été déplacée du nord de la bande de Gaza, et dont la moitié sont des enfants. L'escalade des frappes aériennes israéliennes sur les maisons résidentielles coïncide avec une recrudescence des tirs d'artillerie visant la zone est de Rafah. Au mépris des appels internationaux au cessez-le-feu immédiat et fort de la carte blanche dispensée par les grandes puissances occidentales qui refusent de hausser le ton pour empêcher la poursuite du massacre en cours à Gaza, la stratégie d'intimidation de la population civile au moyen de meurtres et de destructions aveugles vise manifestement l'objectif de contraindre les Gazaouis à une nouvelle vague de déplacements forcés.

En France, les citoyennes et citoyens, travailleurs, retraités et étudiants, se mobilisent depuis plusieurs mois. Nous saluons toutes ces mobilisations. Mais les voix de la solidarité, associatives, syndicales et politiques, avec le peuple palestinien et pour une paix juste et durable sont calomniées et réprimées de diverses manières. Nous alertons sur l'extrême gravité que constituerait un détournement des délits de "racisme et d'antisémitisme" ou "d'apologie du terrorisme" visant la remise en cause de la liberté d'expression. Les libertés démocratiques doivent être respectées. Nous exigeons l'arrêt des poursuites contre les syndicalistes, les militants, les étudiants et les responsables politiques concernés. Témoigner de sa solidarité avec le peuple palestinien et avec les anticolonialistes israéliens, se mobiliser pour la paix, n'est pas un délit !

À l'instar du Collectif national, notre Collectif départemental pour une Paix Juste et Durable en Palestine et Israël soutient les revendications suivantes : ► Pour le retrait immédiat des troupes israéliennes des Territoires occupés; ► Pour l'envoi immédiat d'une force internationale de protection du peuple palestinien; ► Pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël; ► Pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations Unies; ► Pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, dans des États aux frontières sûres et reconnues; ► Contre toutes les violences racistes en France, notamment celles qui visent des Juifs et des Arabes. **Nous revendiquons de plus :** ► Un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ; ► La libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens ; ► L'arrêt des livraisons d'armes par la France à Israël et de toute coopération militaire ; ► Des sanctions politiques et économiques envers le gouvernement israélien; ► Une aide d'urgence humanitaire sans restriction à la hauteur des besoins sur place.

Face à la situation dramatique du peuple palestinien et dans le cadre de la commémoration du 15 mai 1948 et de la Nakba*

*(*Nakba : "catastrophe", exil forcé et expulsion de leurs terres de centaines de milliers de Palestiniens à la création de l'État d'Israël en 1948*)

nous appelons donc à deux nouvelles manifestations :

Le mercredi 15 mai à 18H00,

Devant la préfecture à Pau / Place de la Liberté à Bayonne

Premières organisations signataires : AFPS Groupe de Pau, GDS 64, FSU 64, Les Ecologistes-EELV Béarn, Ligue des Droits de l'Homme 64 Pau, LFI 64, Mouvement de la Paix 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, MRAP Pau, NPA 64 Béarn, PCF 64, PCOF 64, POI 64, Solidaires 64...